



Procès verbal réunion – Routes hélicoptères – Aéroport de Sion

Séance du 24 janvier 2014

Présents :

M. Jean-Paul Schroeter – Président ARAS
M. Gabriel Besson - Air - Glaciers
M. Francis Sermier - Héli-Alps
M. Patrick Muntwyler – Eagle Helicopter
M. Michael Bernhard - Skyguide Sion
M. Bernard Karrer - Aéroport de Sion (+PV).

1) *Situation générale*

Lors de la réunion de coordination entre l'ARAS et la Direction de l'aéroport du 04.11, il a été signalé par le Président de l'ARAS, l'usage de trajectoires par certains vols d'hélicoptères, ne respectant pas les voies d'approches publiées, principalement lors des entrées Nord sur le périmètre de l'aéroport. Les aéronefs survolent donc les quartiers d'habitations. Il est cependant à signaler que ces irrégularités sont constatées de manière sporadique et que les routes sont en règles générales bien respectées.

2) *Mesures prises par l'aéroport*

Le but à atteindre consiste à limiter à un strict minimum les stationnements d'hélicoptères dans le secteur Nord de l'aéroport, zone dans laquelle la densité des habitations est la plus forte. L'aéroport a publié une interdiction de stationnement pour les aéronefs basés à Sion sur les places hélicoptères Nord. Celles-ci sont donc uniquement à disposition des hélicoptères non-basés. Pour rappel, les 95% des mouvements d'hélicoptères opérant à l'aéroport de Sion sont des basés. Les 4 places hélicoptères Carré Nord vont être déplacées dans le secteur Sud-Est, afin d'améliorer la sécurité Skyguide et de déplacer les zones de nuisance sonores.

3) *Routes d'approches sur l'aéroport de Sion*

Entrée Nord :

- Depuis le Pas de Cheville / Région Muveran , Priorité route GN ou GS, l'utilisation du HN ou HS est également possible. Skyguide donnera cependant la préférence à la route GN/HN pour des questions de sécurité aérienne.
- Sanetsch : Priorité GN
- Note : G = 5'000 pieds d'altitude, H = 2'500 pieds d'altitude
- Skyguide informe que l'usage des entrées G est réservé aux hélicoptères basés
- Approche directe FATO – 07, il est recommandé de ralentir et de ne pas voler trop bas sur le chemin de roulage pour des raisons de sécurité.

4) *Secteur Sud – approche directe 07*

Arrivées /départs simultanés secteur Sud-Est, FATO et point d'attente « G » Grély : Une attention particulière pour les pilotes qui peuvent se trouver dans une situation de proximité dans ce secteur. Avec une attitude responsable et du bon sens, tous ces problèmes peuvent être évités.

5) *Recommandation :*

La réduction de la vitesse en procédure d'approche correspond à une diminution importante des nuisances sonores. Il est vivement recommandé aux usagers de réduire la vitesse à environ 100 nœuds de manière générale, résultant d'une réduction substantielle de bruit.